

Atelier interrégional  
« Gestion des Corridors de transport multimodal »  
Groupe de travail de la CEE - ONU

## **TENDANCES ET ECONOMIE DES TRANSPORTS**

**Webinaire organisé par la CNUCED**

Genève le 4 septembre 2023 pm

**LE PROJET DE LA ROUTE TRANSSAHARIENNE**

par

Ayadi Mohammed  
Secrétaire Général du Comité de coordination

## 2. LES PAYS MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON DE LA ROUTE TRANSSAHARIENNE (CLRT)

Le CLRT est composé des Directeurs des Routes de 6 pays :  
Algérie–Mali–Niger–Tunisie –Nigeria –Tchad  
et d'un Secrétaire Général

Le projet dessert une zone d'influence qui abrite 60 millions de personnes  
(Etude - 2009 )



**PAYS MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON**



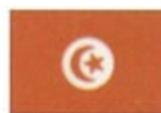
**ALGERIE**



**MALI**



**NIGER**



**TUNISIE**



**NIGERIA**



**TCHAD**

## 4. LES CONNECTIONS AVEC LES PORTS

Le projet connecte : 3 pays du sahel enclavés : Mali–Niger–Tchad

Avec les Ports : De la Méditerranée (Algérie–Tunisie) et du  
Du Golf de guinée (Nigeria)

Les ports de la Méditerranée procurent selon une Etude : un gain de temps de plus d'une semaine au nord du Mali et du Niger en comparaison avec les ports du golf de Guinée

Alger

Ghardaia

1000 Km

Tunis

Bamako

2500 Km

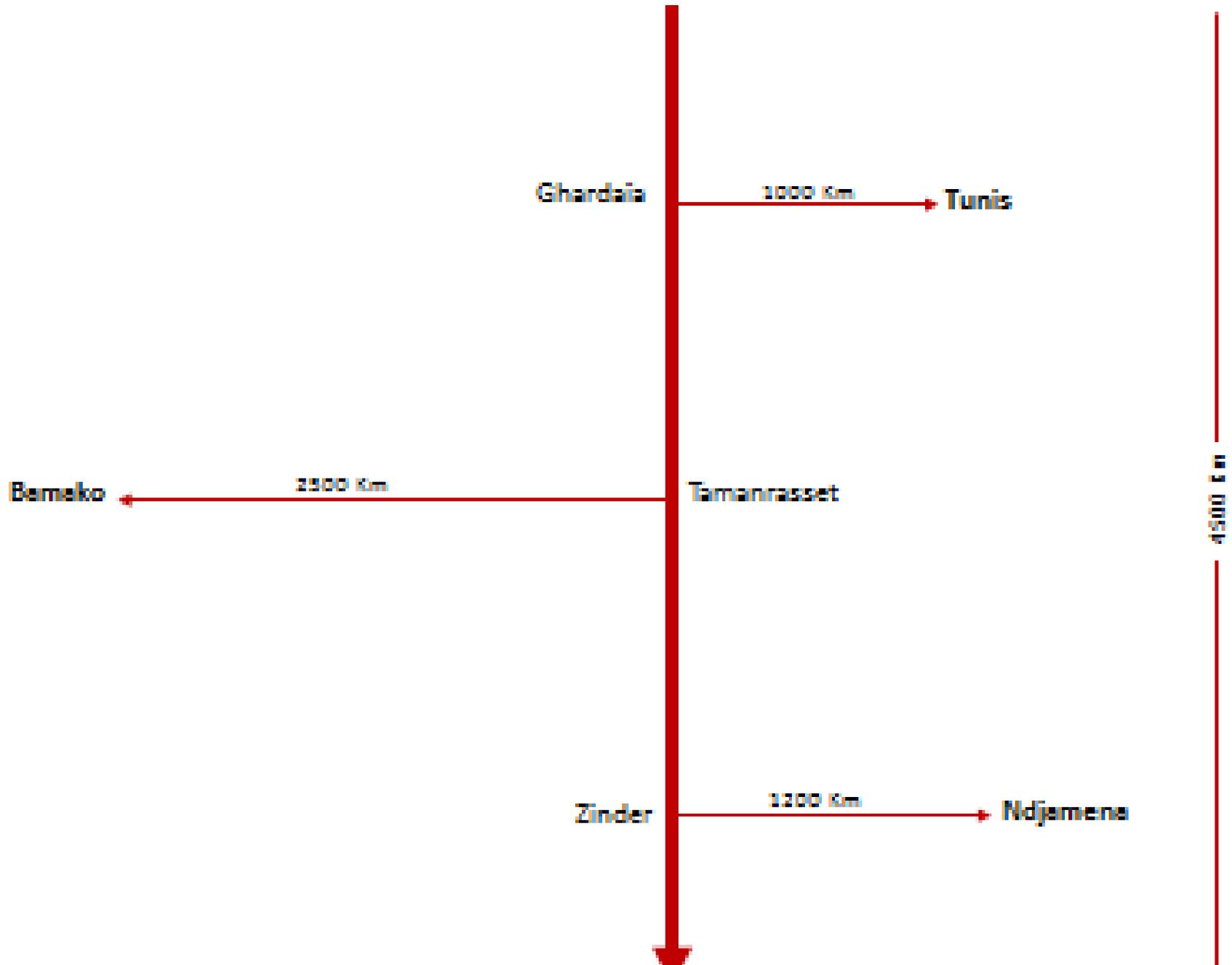
Tamanrasset

4500 Km

Zinder

1200 Km

Ndjamena



## 6. FONCTIONNEMENT DU CLRT

- Le Comité tient une réunion tous les 6 mois. Une fois à Alger une fois dans un pays membre.
- Le SG représente le CLRT et assiste aux réunions organisées par les institutions continentales et internationales comme aujourd'hui ?
- Il existe une collaboration remarquable au sein du CLRT

## 7. RÔLE DU CLRT

- Une collaboration technique & économique qui dure depuis 1/2 siècle
- La Cohérence des tracés,
- La Sensibilisation des autorités de chaque pays en particulier à l'occasion des sessions très régulières,
- La Solidarité aux yeux des bailleurs de fonds,
- Le Partage d'Expériences (Stages)

## 8. TRANSITION VERS LE CORRIDOR ÉCONOMIQUE

- Les 6 Ministres des pays membres réunis à Alger en juin 2023 ont donné leur accord pour la transition vers le statut de corridor économique sur la base des conclusions de 2 grandes Etudes réalisées respectivement en 2009 et 2022. En particulier la dernière conduite par la CNUNCED,
- Le CLRT se pose des questions concrètes & d'actualité en particulier eu égard aux textes de la ZLECAF ?
- Le CLRT a besoin d'aide, d'orientation et d'assistance pour la transition vers le statut de Corridor Economique ?

**Vifs Remerciements**  
**Aux organisateurs de cette rencontre**